

# FOURRAGES - MIEUX

Rue du Carmel 1, 6900 Marloie

Tél. : +32 61 21 08 20

fax : +32 61 21 08 40

info@fourragesmieux.be

Décembre 2014- n°12

## Fourrages-news

### Sommaire

- 089 Production de mélanges de fétuque élevée et de ray-grass d'Italie avec ou sans trèfle violet en Belgique
- 090. Concilier productivité et autonomie en valorisant la prairie. Synthèse des Journées A.F.P.F. 2014
- 091. Journées internationales de la prairie - 2014
- 092. Le site Internet de Fourrages Mieux fait peau neuve
- 093. Phytolicence, bientôt la dernière ligne droite
- 094. Estimation de la valeur nutritive d'ensilages de mélanges protéagineux et céréales immatures
- 095. Examen variétal du trèfle violet: nets progrès
- 096. Limiter les pertes diffuses de produits phytopharmaceutiques

L'équipe de Fourrages Mieux vous souhaite de merveilleuses Fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015



Fourrages-news est réalisé par l'asbl Fourrages Mieux. Cette newsletter gratuite est distribuée par mail.

Elle est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

Les articles qui sont résumés ci-après sont choisis parmi les lectures de l'équipe de Fourrages Mieux et de ses partenaires. Vous pouvez aussi nous renseigner vos lectures via mail à l'adresse mentionnée plus haut.

Avec le soutien du Service public de Wallonie, Direction du Développement et de la Vulgarisation (D GARNE) et de la Province de Luxembourg



## Article 089

### Production de mélanges de fétuque élevée et de ray-grass d'Italie avec ou sans trèfle violet en Belgique

La fétuque élevée et le ray-grass d'Italie sont deux espèces adaptées à un régime de fauche intensif. Chacune a ses points forts et ses points faibles. Une expérience, menée sur 3 ans et testant différents facteurs de production, étudie si l'association des deux espèces peut présenter un avantage.

Des proportions variables (1/4 ou 1/8 au semis) de ray-grass d'Italie (diploïde ou tétraploïde) ont été associées à de la fétuque élevée, avec comparaison aux cultures pures correspondantes (fertilisation azotée de 300 kg N/ha/an). Dans un 2<sup>e</sup> essai, identique, le trèfle violet a été systématiquement associé en limitant la fertilisation azotée à 120 kg N/ha/an. Sur l'ensemble de la production des 3 années, aucune différence significative n'est observée : l'association compense la faible production de la fétuque élevée en 1<sup>re</sup> année d'exploitation et la faible pérennité du ray-grass d'Italie. Bien que la proportion de fétuque élevée soit satisfaisante en association avec le trèfle violet, elle reste faible quand la fétuque élevée est en présence des 2 autres espèces (ray-grass d'Italie et trèfle violet).

#### Références :

Cougnon M., Baert J., Van Waes C., Poinsard L., Reheul D., 2014. Production de mélanges de fétuque élevée et de ray-grass d'Italie avec ou sans trèfle violet en Belgique. Fourrages 218, pp 185-190.

#### Article disponible :

<http://www.afpf-asso.fr>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## Article 090

### Concilier productivité et autonomie en valorisant la prairie. Synthèse des Journées A.F.P.F. 2014

Cette synthèse globale des interventions présentées lors des Journées A.F.P.F. 2014 prouve la diversité des démarches engagées pour mieux valoriser les prairies et concilier productivité et autonomie en élevage. Diverses avancées scientifiques et outils récents permettent d'améliorer la valorisation des prairies, le fonctionnement du système fourrager... et les méthodes de conseil. L'analyse des motivations des agriculteurs a également permis d'identifier les freins rencontrés par cette évolution des systèmes d'élevage.

#### Références :

Gastal F., 2014. Concilier productivité et autonomie en valorisant la prairie. Synthèse des Journées A.F.P.F. 2014. Fourrages 219, pp 253-254.

#### Article disponible :

<http://www.afpf-asso.fr>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)



**Article 091**

**Journées internationales de la prairie - 2014**

Les journées internationales de la prairie 2014 se sont déroulées à Ettelbrück (L). Une brochure complète était mise à disposition des agriculteurs. Celle-ci reprend, sous forme de recueil, les textes proposés par les différents partenaires de ces journées.

**Références :**

Divers auteurs. 2014. 72 p.

**Article disponible :**

<http://www.iglt.eu>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## **Le site Internet de Fourrages Mieux fait peau neuve**

En ligne depuis début 2007, le site Internet de Fourrages Mieux est devenu un outil indispensable dans la diffusion de l'information. En 2014, c'est en effet plus de 8200 visiteurs par (janvier à septembre qui parcourent notre site web.

La nouvelle mouture du site sera accessible dans le courant du mois de janvier. Son design se veut plus moderne tout en restant sobre, son contenu se veut riche et fouillé tout en restant abordable au plus grand nombre.

Ce nouveau site est optimisé pour une lecture sur ordinateur mais s'affiche de manière acceptable sur une tablette ou smartphone.

Pour l'utilisateur, rien ne change, l'adresse web reste inchangée et la redirection se fait automatiquement.

Nous espérons que ce nouveau site permettra à chaque utilisateur de trouver plus facilement le contenu de son choix ou encore de parfaire ses connaissances en se laissant guider par sa curiosité.

**Références :**  
Crémer S.

**Article disponible :**  
<http://www.fourragesmieux.be>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## Article 093

**Phytolice : bientôt la dernière ligne droite**

Il s'agit d'un certificat délivré par le gouvernement fédéral qui s'assure que vous, en tant qu'utilisateur professionnel, distributeur ou conseiller manipulez correctement les produits phytopharmaceutiques et les adjuvants. L'objectif de la phytolice est de tenir les utilisateurs professionnels, les distributeurs et les conseillers informés des évolutions liées à la protection des plantes, et ce afin de limiter, autant que possible, les risques de ces produits sur la santé humaine, animale et sur l'environnement. La mise en place de la phytolice fait suite à l'entrée en vigueur de la Directive 2009/128 sur l'utilisation des pesticides compatible avec le développement durable. La phytolice est obligatoire à partir du 25/11/2015 pour toutes les personnes qui :

- achètent, stockent ou utilisent des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel ou des adjuvants dans le cadre de leur activité professionnelle;
- donnent des conseils sur les produits phytopharmaceutiques ou les adjuvants;
- distribuent ou vendent des produits phytopharmaceutiques ou des adjuvants.

Tout agriculteur, y compris les agriculteurs biologique, devraient être en possession de sa phytolice. Tant que les mesures transitoires sont d'application, il est possible d'obtenir son certificat sur base de l'expérience ou d'autres critères. Après cette période, cela ne sera plus possible et il faudra dès lors suivre une formation et passer un examen.

Les mesures transitoires sont d'application jusqu'au **31 aout 2015**. Ne vous laissez pas surprendre par cette date et n'oubliez pas qu'il faut du temps pour traiter une demande, et en cas de problème, cette date limite est vite franchie.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès du Comité régional Phyto.

**Références :**

[www.phytolice.be](http://www.phytolice.be)

**Article disponible :**

<http://www.crphyto.be/>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## Article 094

## Estimation de la valeur nutritive d'ensilages de mélanges protéagineux et céréales immatures

Trois mélanges protéagineux/céréales immatures composés de triticale (90 kg/ha), d'avoine (40, 30 et 20 kg/ha) et de pois fourragers (20, 30 et 40 kg/ha) ont été semés à Agroscope Posieux (FR) en octobre 2011 et ensilés fin juin 2012. La dégradabilité *in sacco* a été déterminée avec des vaches fistulées et la digestibilité *in vivo* des nutriments avec des béliers castrés. Les compositions botaniques à la récolte n'étaient pas celles souhaitées au semis, les parts escomptées en pois (20, 25 et 30 %) n'ont pas été atteintes (9,3, 9,5 et 14 %). La digestibilité de la matière organique (dMO) *in vivo* était faible ( $63,6 \pm 1,8$  %) et ne se distinguait pas entre les mélanges ( $p=0,5$ ). L'estimation de la dMO par la méthode *in vitro* était très bonne pour deux ensilages ( $<1$  point), mais a obtenu également le plus grand écart -4,8 points de l'essai. A l'aide de l'analyse botanique à la récolte, la pondération des dMO des composants des mélanges édités dans la base suisse de données des aliments pour animaux a permis une bonne approche. La dégradabilité de la matière azotée moyenne était faible avec  $61,2 \pm 1,5$  %. La valeur nutritive moyenne des ensilages se situe au niveau d'un ensilage d'herbe issue d'une prairie riche en graminées au stade tardif. Ce type de fourrage offre, en cas de pénurie, un apport aux animaux moins exigeants permettant de réserver les fourrages de haute valeur à ceux en production.

### Références :

Arrigo Y., 2014. Estimation de la valeur nutritive d'ensilages de mélanges protéagineux et céréales immatures. Recherches agronomiques suisse 5 (2) : 52-59

### Article disponible :

<http://www.agrarforschungschweiz.ch/>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## **Examen variétal du trèfle violet : nets progrès**

Lors des essais variétaux réalisés de 2011 à 2013 sur six sites différents avec 30 nouvelles obtentions et 24 variétés de trèfle violet (*Trifolium pratense* L.) déjà recommandées, Agroscope a constaté de nets progrès dans la sélection. Les caractéristiques évaluées étaient le rendement, l'aspect général, la vitesse d'installation, la résistance aux maladies foliaires, la tolérance aux conditions hivernales ainsi que la persistance. Parmi les variétés de longue durée, les variétés diploïdes «TP 0425» et «TP 0445» ont obtenu des résultats permettant une recommandation, de même que les variétés tétraploïdes «TP 0645» et «TP 0486». Parmi les variétés de courte durée, les variétés diploïdes «Bonus», «TP 0725», «Regent», «Harmonie», «AberClaret», «Garant» et «Dimanche» ont elles aussi obtenu des résultats suffisants pour une recommandation, de même que les variétés tétraploïdes, «Magellan», «Hammon» et «Atlantis». Les nouvelles obtentions «TP 0425», «TP 0445», «TP 0645», «TP 0486» et «TP 0725» doivent encore passer les tests de distinction, d'homogénéité et de stabilité avant de pouvoir être recommandées. Les variétés «Corvus», «Larus», «Suez», «Slavoj», «Sigord» et «Maro» ne remplissent plus les exigences pour une recommandation et doivent donc être radiées de la liste des variétés recommandées de plantes fourragères. Elles pourront encore être utilisées comme variétés recommandées jusqu'à fin 2016.

### **Références :**

Suter D., Frick, Hirschi H., Aebi P., 2014. Examen variétal du trèfle violet : nets progress. Recherche Agronomique Suisse 5(7+08), 272-279, 2014

### **Article disponible :**

<http://www.agrarforschungschweiz.ch/>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)

## **TOPPS-Prowadis : limiter les pertes diffuses de produits phytopharmaceutiques**

TOPPS-Prowadis est un projet européen financé par l'ECPA (European Crop Protection Association) qui vise à définir et à diffuser auprès de la profession (grande culture, arboriculture et viticulture) des solutions concrètes aux problèmes de dérive de pulvérisation et de ruissellement/érosion afin de mieux protéger les ressources en eau.

Le projet associe 7 pays de l'UE (Allemagne, Belgique, Espagne, Danemark, Italie, Pologne et France).

TOPPS-Prowadis fait suite à deux autres projets :

TOPPS (Train the Operators to prevent Pollution from Point Sources) : projet dont l'objectif était de prévenir les pollutions ponctuelles par la formation des utilisateurs de PPP agricoles.

EOS (Environmentally Optimized Sprayers) : projet visant à étudier les moyens technologiques à mettre en œuvre au niveau des pulvérisateurs pour réduire les pertes en PPP (dérive).

Dans le cadre de ce projet, **plusieurs documents ont été développés**. Ceux-ci sont téléchargeables à partir du site Internet e PhytEauWal.

**Références :**  
PhytEauWal

**Article disponible :**  
<http://www.phyteauwal.be>

Fourrages-news est disponible sur demande à l'adresse mail [info@fourragesmieux.be](mailto:info@fourragesmieux.be) et sur notre site Internet : [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)